



No. de résolution  
ou annotation

À une séance extraordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce vingt-huitième jour du mois d'août deux mille dix-neuf, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

#### LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier	Gilles Isabelle
Réjean Hivon	Claude Brouillette
Georgette Bazinet	Roland Auclair

#### LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Virginie Deschambeault  
Jean-Michel Hamelin  
Denis Boudreault

#### LA COMMISSAIRE EHDA

Nathalie Bellerose

#### ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie  
Patrick Charlebois  
Denis Lamy  
Michelle Plante

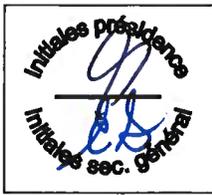
#### SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani	Directeur général
Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Patricia Hinse	Directrice par intérim du Service des ressources financières
Martin Samson	Directeur du Service des ressources humaines
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des ressources matérielles
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs
Élyse Giacomo	Secrétaire générale

#### CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.



No. de résolution  
ou annotation

01-CC/19-08-28

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

02-CC/19-08-28

## ADOPTION D'UN BUDGET DÉFICITAIRE

**CONSIDÉRANT** la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire du Chemin-du-Roy doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020;

**CONSIDÉRANT** ce budget qui prévoit un déficit d'exercice de 1 315 660 \$ et que le ministre a autorisé la Commission scolaire à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 1 315 660 \$ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé (représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2018 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2018);

**CONSIDÉRANT** l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre établie au montant de 17 471 179 028 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020;

**CONSIDÉRANT** le produit de la taxe scolaire au montant de 36 956 628 \$, établi en prenant en considération :

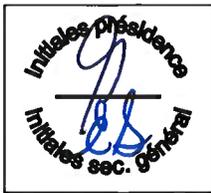
- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 67 852 608 \$ et
- un nombre de 63 477 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

**CONSIDÉRANT** l'engagement de la Commission scolaire à préserver les services d'aide à l'élève et à assurer une saine gestion des fonds publics;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du Comité de répartition des ressources;

**CONSIDÉRANT** les discussions en Comité plénier le 19 juin 2019;

**CONSIDÉRANT** la résolution 215-CC/19-06-26;



No. de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,**

d'adopter le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 246 530 671 \$ et des dépenses de 247 846 331 \$ et le transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

03-CC/19-08-28

**MODIFICATION À LA COMPOSITION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION -  
QUALIFICATION DE PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE**

**CONSIDÉRANT** l'avis de qualification pour les services professionnels d'ingénierie;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de constituer un comité de sélection pour procéder à l'évaluation qualitative des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;

**CONSIDÉRANT** la formation d'un comité de sélection lors de l'ajournement de la séance du Conseil des commissaires du 12 au 26 juin 2019;

**CONSIDÉRANT** l'impossibilité d'agir d'un membre désigné lors de la formation de ce comité;

**CONSIDÉRANT** l'obligation que le comité soit formé d'au moins trois membres;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE,**

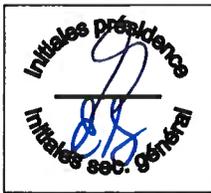
d'autoriser une dérogation en vertu de l'article 10 de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics pour permettre la formation du comité de sélection après le lancement de l'appel d'offres;

de former un comité de sélection (sous pli confidentiel);

de désigner monsieur Stéphane Ayotte, directeur du Service des ressources matérielles, à titre de secrétaire du comité de sélection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**



No. de résolution  
ou annotation

Notre Commission scolaire sera l'hôte pour la soirée de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec le 24 octobre prochain. Le lieu reste à déterminer. Les suggestions sont bienvenues afin de proposer une candidature à une médaille pour l'Ordre du mérite.

### **COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- Accueil des cadres le 9 août : David Goudreault, ancien élève de l'école Chavigny, a été invité pour parler de la persévérance et de l'importance du lien relationnel.
- Tournée des écoles par la Direction générale pour la rentrée scolaire.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucun.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h42, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.



CLAUDE LESSARD  
LE PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO  
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE